

La soixante-quatrième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la Méditerranée orientale débutera dans la soirée du lundi 9 octobre 2017 à Islamabad, au Pakistan. En tant qu'organe directeur de l'OMS au niveau régional, le Comité régional est composé des représentants de l'ensemble des 22 pays de la Région de la Méditerranée orientale.

En présence de Son Excellence M. Mamnoon Hussain, Président du Pakistan, la séance d'ouverture sera inaugurée par le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, le Dr Mahmoud Fikri, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, et Son Excellence le Dr Ahmed Emad El-Din Radi, Ministre égyptien de la Santé et de la Population et Président de la soixante-troisième session du Comité régional.

Les Ministres de la Santé et leurs représentants examineront les priorités de santé publique majeures pour les pays de la Région, et plus de 250 responsables et experts de la santé publique assisteront à la réunion, notamment des représentants d'organisations nationales, régionales et internationales ainsi que le Secrétariat de l'OMS, qui se compose de membres du personnel du Siège et du Bureau régional de la Méditerranée orientale.

Le Directeur régional présentera au Comité régional son rapport annuel sur les activités menées par l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale en 2016. Ce rapport met l'accent sur les avancées importantes réalisées en réponse aux cinq priorités stratégiques dont ont convenu les pays de la Région en 2012.

Il s'agit de la première réunion du Comité régional depuis l'élection du Dr Mahmoud Fikri au poste de Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale. Le Dr Fikri a exposé sa vision de l'action de l'OMS dans la Région dans une feuille de route qui présente un ensemble de mesures stratégiques permettant de guider l'action de l'OMS auprès des États Membres pour les cinq prochaines années. L'accent est mis sur cinq domaines prioritaires de la santé publique – situations d'urgence et sécurité sanitaire, maladies transmissibles, maladies non transmissibles, santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et renforcement des systèmes de santé. Ainsi, la feuille de route s'aligne sur les objectifs de développement durable (ODD) et ceci permettra aux pays de progresser sur la voie de la couverture sanitaire universelle.

Le Comité régional sera invité à approuver un projet de cadre d'action régional sur la prévention et la lutte anticancéreuses. Deuxième cause de mortalité à l'échelle mondiale, le cancer représente près d'un décès sur six dans le monde. Dans la Région OMS de la Méditerranée orientale, la plupart des cas de cancer sont diagnostiqués tardivement, alors que les traitements sont moins efficaces et que les résultats obtenus pour les patients sont, de ce fait, moins satisfaisants. Le cadre proposé aidera les pays à décider des interventions prioritaires à mettre en œuvre pour la prévention et la lutte anticancéreuses, en fonction de leur contexte national.

Le Comité régional sera également invité à approuver un projet de cadre d'action mis à jour sur le changement climatique et la santé. Le changement climatique fait partie des menaces mondiales les plus importantes pour la santé au XXI^e siècle. L'augmentation des températures à l'échelle mondiale affecte l'intensité et la fréquence des vagues de chaleur ainsi que l'incidence des conditions météorologiques extrêmes telles que les inondations et les sécheresses. Le changement climatique a des effets graves, mais cependant évitables, sur la santé humaine et exacerbe la morbidité et la mortalité, en particulier dans les populations vulnérables. Considérant que le changement climatique représente une menace fondamentale pour la vie et le bien-être, l'OMS a appelé à une action mondiale immédiate afin de protéger la santé face aux risques liés au climat.

Les ODD, qui visent à parvenir à un développement économique, social et environnemental durable au niveau mondial à l'horizon 2030, ne pourront pas être réalisés si l'on n'investit pas dans la santé et le bien-être de l'adolescent. Nombre de maladies et de traumatismes de l'adolescent peuvent être évités ou traités, mais ils sont souvent passés sous silence. Le taux de mortalité chez l'adolescent dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la Région de la Méditerranée orientale est le deuxième taux le plus élevé au monde. Le Cadre pour une action mondiale accélérée en faveur de la santé des adolescents - orientations pour la mise en œuvre, se veut un instrument pour les responsables nationaux de l'élaboration des politiques et les administrateurs de programmes, et les aide à planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes sur la santé de l'adolescent. Les États Membres mettront l'accent sur ce domaine durant la soixante-quatrième session du Comité régional puisqu'ils sont priés instamment de transformer les engagements pris en faveur de la Stratégie mondiale des Nations Unies pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, 2016-2030 en mesures concrètes, en élaborant et mettant en œuvre des plans stratégiques nationaux pour la santé de l'adolescent.

La résistance aux antimicrobiens, qui est devenue une menace de santé publique majeure compromettant les acquis de la médecine moderne, figure également à l'ordre du jour. Si les pays de la Région reconnaissent la résistance aux antimicrobiens comme un problème de santé publique majeur et s'engagent à lutter contre ce fléau, ils doivent également faire face à toute une série de défis, parmi lesquels le manque de données sur l'étendue du problème.

Au cours de la réunion du Comité régional, l'OMS rendra compte aux États Membres des progrès accomplis en 2016 dans les domaines suivants : éradication de la poliomyélite, amélioration de la santé et de l'environnement, lutte contre les effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé, mise en œuvre du plan d'action de la Méditerranée orientale sur les vaccins (2016-2020), systèmes d'enregistrement des actes et de statistiques d'état civil, prévention et maîtrise des maladies non transmissibles, soins de santé mentale, application du Règlement sanitaire universel (RSU) (2005) et mise en œuvre du plan d'action régional sur le paludisme.

Le dernier jour de la réunion du Comité, les représentants des États Membres envisageront l'approbation de résolutions et de décisions concernant la mise en œuvre d'activités programmatiques afin de faire progresser l'action de santé publique au niveau régional et d'améliorer la santé de leurs populations.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Dr Ibrahim El-Kerdany

Porte-parole de l'OMS

El-kerdanyi@who.int

Tél. : +21005666155

Sunday 18th of May 2025 06:36:17 AM